

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CANTLEY**

Session spéciale du conseil municipal de Cantley tenue le 12 octobre 2006, à 17 h 30 à l'édifice municipal.

Présidée par le maire, Stephen C. Harris

Sont présents:

Michel Pélessier, conseiller, District des Monts (District 1)  
Aimé Sabourin, conseiller, District des Prés (District 2)  
Suzanne Pilon, conseillère, District de la Rive (District 3)  
Vincent Veilleux, conseiller, District du Parc (District 4)  
Marc Saumier, conseiller, District des Érables (District 5)  
René Morin, conseiller, District des Lacs (District 6)

Est aussi présente:

Paula P. Pagé, Secrétaire-trésorière et directrice générale

Absence motivée:

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prévus par la loi.

Un fonctionnaire est présent dans la salle.

**ORDRE DU JOUR**

Autorisation de dépenses – Parc écologique du Mont-des-Cascades

La séance débute à 17h40.

**2006-MC-R488      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST:

Proposé par le conseiller Aimé Sabourin

Appuyé par le conseiller Vincent Veilleux

ET EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la session spéciale du conseil du 12 octobre 2006 soit adopté, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

**Période de question**

**2006-MC-R489      AUTORISATION DE DÉPENSES – PARC ÉCOLOGIQUE DU MONT-DES-CASCADES**

ATTENDU QUE la Municipalité de Cantley a présenté et obtenu un Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier 2006-2007, le tout en partenariat avec l'Association des résidents du Mont-des-Cascades;

ATTENDU QU'une aide financière de 10 000 \$ nous a été octroyée sous le volet II du programme lequel prendra fin le 31 mars 2007;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à l'achat des matériaux requis à la confection des trottoirs de bois pour les sentiers récréatifs et éducatifs où seront installés les panneaux d'interprétation des essences d'arbres;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Michel Pélissier

Appuyé par le conseiller Vincent Veilleux

ET EST RÉSOLU QUE ce conseil autorise une dépense de 10 000 \$ pour l'achat des matériaux nécessaires et la réalisation des sentiers récréatifs et éducatifs du parc écologique du Mont-des-Cascades et laquelle dépense est financée par le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, volet II, octroyé par la *Conférence régionale des élus de l'Outaouais* et la *MRC des Collines-de-l'Outaouais* et en partie par la municipalité et les bénévoles.

Adoptée à l'unanimité

**2006-MC-R490      CLÔTURE DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST:

Proposé par le conseiller Michel Pélissier

Appuyé par le conseiller René Morin

ET EST RÉSOLU QUE la session spéciale du Conseil municipal du 12 octobre 2006 soit close à 18h00.

Adoptée à l'unanimité

---

Stephen C. Harris  
Maire

---

Paula P. Pagé, m.a.p.  
Secrétaire- trésorière et  
Directrice générale